



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le printemps est symbole de renouveau et de rebond. Pourtant la situation sanitaire/économique qui s'aggrave et la mise en place d'un confinement nous positionne à nouveau dans une situation d'incertitude mêlée à plus de lassitude.

Même si nous sommes amenés à restreindre et freiner nos activités familiales, sociales, culturelles, nous pouvons tout de même nous inspirer de la nature, et "cultiver" notre propre jardin.

Pour la commune, le printemps est l'occasion de préparer le sol des projets du village avec le vote du budget, entretenir le bien vivre ensemble de la place forte, semer des projets citoyens, renforcer les coopérations économiques et touristiques, travailler ensemble pour bien préparer les jours à venir.

Les projets, comme vous le lirez, ne manquent pas! Nous espérons que les vôtres sont aussi nombreux et prêts à fleurir dans un élan d'enthousiasme et de motivation dont nous avons bien besoin.

Cyr Piaton pour le conseil municipal



Votre conseil municipal :

Le conseil municipal est organisé en commissions. Les cercles citoyens (ou groupe de travail) proposés sont liés à une commission. Les conseillers municipaux se réunissent 2 fois par mois. Voici la composition des différentes commissions municipales :

- Bien vivre, cadre de vie, environnement : Cyr Piaton, Isabelle Bazin Mazuel, Laetitia Fournet, Yann Foutieau, Pomme-Elise Mazuel, Camille Rouzet et Barbara Fougnon
- Patrimoine communal et compétences : Cyr Piaton, Laetitia Fournet, Yann Foutieau, Pomme-Elise Mazuel, André Frezet
- Développement économique et touristique : Hélène Teyssèdre, Isabelle Bazin Mazuel, Yann Foutieau, David Puy, Camille Rouzet
- Communication et gouvernance partagée : Hélène Teyssèdre, Isabelle Bazin Mazuel, Laetitia Fournet, Pomme-Elise Mazuel, Camille Rouzet, Barbara Fougnon
- Culture, patrimoine, vie associative : Cyr Piaton, Isabelle Bazin Mazuel, Yann Foutieau, Gilles Cottin, André Frezet.
- Finances et commission appel d'offres : Cyr Piaton, Laetitia Fournet, Yann Foutieau, Pomme-Elise Mazuel, Gilles Cottin, Camille Rouzet, André Frezet

Les délégués communaux :

- Ecole d'Eyglis - Mont-Dauphin : Barbara Fougnon et David Puy
- SIGDEP (éclairage public) : Pomme-Elise Mazuel et Hélène Teyssèdre
- SAE (eau potable) : Cyr Piaton et Laetitia Fournet
- Réseau Vauban : Cyr Piaton et André Frézet
- Syme05 (énergie) : Cyr Piaton et Barbara Fougnon
- Prévention de la délinquance : Camille Rouzet

Covid-19

Les **restrictions sont étendues à tout le territoire métropolitain, dès le samedi 3 avril et pour une durée de 4 semaines**, soit :

- pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux (sur présentation de l'attestation) ;
- le couvre-feu reste en vigueur à 19h sur tout le territoire métropolitain.

Le couvre-feu s'applique à l'ensemble du territoire national entre 19h le soir et 6h du matin avec une obligation de présenter une attestation dérogatoire au couvre-feu lors des déplacements.

- les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 19h00 à 06h00, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive ;
- les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 19h00.
- les crèches, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées sont fermés à partir du mardi 6 avril 2021 (le lundi de Pâques étant férié) pendant 3 semaines.

Par ailleurs, tous les déplacements inter-régionaux sont interdits après le lundi 5 avril, sauf motif impérieux, avec, toujours, la possibilité de retour en France pour les Français de l'étranger, ainsi que pour les trajets des travailleurs transfrontaliers.

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes depuis le 5 mars 2021. Arrêté préfectoral du 5-03-2021.

Vous pouvez télécharger vos attestations de déplacement depuis le site du Gouvernement. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Document également disponible dans le hall de la Mairie.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Gouvernement ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit, 24/24h)

Vaccination :

La prochaine session de vaccination pour les personnes prioritaires, organisée par le Centre Mobile de vaccination SDIS, aura lieu à Guillestre, le **7 avril**.

Les personnes de 70 ans et plus habitant sur le territoire qui souhaitent se faire vacciner par les sapeurs pompiers pour la première injection du vaccin Pfizer, sont invitées à s'inscrire auprès de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras au 04 92 45 04 62.

Un centre de vaccination permanent ouvrira à partir du 12 avril à Guillestre, géré par l'Agence Régionale de la Santé. L'inscription à la vaccination sera possible par le numéro vert 0800 009 110 ou auprès de la Communauté de communes au 04 92 45 04 62.

COMMUNICATION - GOUVERNANCE PARTAGÉE

Communication - réseaux sociaux



- **Nous vous rappelons que le Whatsapp du village est destiné aux informations pratiques et à l'entraide au sein du village, dans le respect des individus, de leurs opinions et de la vie privée.**



- Pour les messages personnels ou réponse à une personne, privilégiez une réponse ciblée plutôt que collective. Sur whatsapp, vous pouvez répondre directement au message d'une personne en cliquant sur son nom! Cela évite des messages personnels envoyés à tous, qui noient les messages importants ou/et collectifs. !! Vérifiez les sources des messages que vous diffusez!!



- Si vous souhaitez être inscrit au groupe Whatsapp du village : adressez-vous au cercle Communication ou à tout autre utilisateur administrateur!

Vous trouverez également nombre d'informations dans le hall de la mairie, où vous attend aussi la boîte à idées!

Référents communication : Barbara Fougnon, Camille Rouzet, Pomme-Elise Mazuel

BIEN VIVRE ET CADRE DE VIE

Fleurissement

Cette année encore, vous pouvez participer au fleurissement de la commune. Vous souhaitez participer aux opérations de plantation des fleurs dans les jardinières, contactez l'élue référente : Isabelle Bazin Mazuel.

Si vous souhaitez la mise à disposition d'une jardinière par la commune (jardinière vide à fleurir par vos soins), merci de le signaler auprès de l'agent municipal (Emmanuel Borel).

Jardins potagers - broyage

Des journées "broyage" sont prévues les 14 et 15 avril, avec le broyeur mis à disposition par le SMITOMGA. Le broyat sera valorisé dans la place forte pour les plantations, massifs, site de compostage collectif. Si vous souhaitez broyer vos coupes, merci de le signaler à l'agent municipal (Emmanuel Borel).

Solidarités

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues dans le **Cercle Solidarités**, n'hésitez pas à nous rejoindre! Référente: Barbara Fougnon 06 30 32 15 22
Prochaine réunion le jeudi 22 avril à 18h. (Sous réserve)

Potagers solidaires - secours populaire

Que vous ayez la main verte ou pas, vous pouvez participer à cette belle initiative d'entraide alimentaire! En fournissant des plants potagers, en contribuant à la culture des légumes dans les bacs dédiés situés au fer à cheval, en mettant à disposition une partie de votre parcelle, en donnant les surplus de votre jardin, en acheminant les denrées, en en parlant à vos amis jardiniers... :) N'hésitez pas à nous rejoindre!!

URGENT : Cagnotte de soutien à la famille Cosnefroy :

Pour leur venir en aide suite à l'hospitalisation de la petite Manon à La Timone, rendez-vous sur <https://www.leetchi.com/c/pour-manon-wee6rzzw> jusqu'au 15 avril.

Armoire solidaire

Un point collecte-récupération alimentaire est en projet. Il s'agira d'un système d'échange anonyme où vous pourrez déposer ou prendre des victuailles de première nécessité. Renseignements : Barbara Fougnon et Camille Rouzet.

Aides exceptionnelles d'action logement - ADIL

Salariés ou ex-salariés d'une entreprise du secteur privé, notamment des stations de ski: vous pouvez bénéficier d'une aide exceptionnelle pour régler vos charges de logement pendant la crise sanitaire. RDV sur aide-urgence.actionlogement.fr

Stationnement - circulation

Suite aux nombreux retours des habitants, la commune prépare pour l'été quelques aménagements et propositions : macaron, matérialisation des places, signalisation routière,...

Rappels de bon "usage" :

- La circulation de véhicules motorisés dans la plantation n'est pas autorisée.
- Le stationnement est interdit dans les rues Catinat, Rouget de l'Isle, et de l'Arsenal. Dépose minute autorisée.
- En cas d'absence, ou lorsqu'il est prévu que votre véhicule soit immobilisé quelques jours, merci de privilégier le stationnement sur la place d'Armes (parking de l'Arsenal).
- Nous vous recommandons de stationner les véhicules hauts de préférence côté campana (entre fer à cheval et la caserne) et sur l'espace parking près des "bornes électriques".
- Lorsque des artisans interviennent pour des travaux dans une rue où le stationnement est réglementé et dans le cas d'un stationnement prolongé, merci de le signaler en mairie et de demander une autorisation de voirie.

Référent : Yann Foutieau : yann.foutieau@yahoo.fr

VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- **Vracadabra**, L'épicerie ambulante, est présente à Mont-Dauphin tous les mardis de 16h à 18h30 place Vauban, devant le pavillon des officiers.
Contact : vracadabra@hotmail.com
- **Michel Aillaud**, fruits et légumes de saison, est présent de 15h30 à 17h le mardi, au même endroit.
- Des **champignons** (pleurotes) produits à Rochambeau sont disponibles via la cagette : <https://app.cagette.net/group/8811>



- Il est également possible de commander du **poisson/fruits de mer**. La livraison a lieu tous les vendredis, dans le frigo du garage d'Isa. Inscription : [Poiscaille - le circuit court de la mer](#). Vous pouvez solliciter un parrain Mont-Dauphinois et lui permettre de recevoir 10 € d'achats

- **Hélène Parant** rejoint Audrey Soquenne à l'atelier cuir. L'atelier sera officiellement partagé permettant des facilités d'organisation et une plus large amplitude d'ouverture de la boutique.

- **Ousmane Sow** : Un nom à retenir. Mont-Dauphin sera bientôt associé au nom du célèbre sculpteur sénégalais membre de l'académie des beaux-arts et décédé en 2016. Le Centre des monuments nationaux accueillera en effet l'exposition monumentale "Little Big Horn" dans la caserne Rochambeau. L'arrivée des œuvres de l'exposition est prévue au mois de mai, avec une ouverture à l'été 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

Inscriptions école d'Eygliers 2021-2022

Les formulaires d'inscription vous attendent dans le hall de la mairie. Ils sont à remettre en mairie d'Eygliers avant le 10 mai, accompagnés des pièces suivantes :

- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie du carnet de vaccination,
- Justificatif de domicile. En cas de changement d'école, il faut joindre un certificat de radiation.

Prévention de la délinquance - Violences familiales

Camille Rouzet est la conseillère municipale référente sur ces sujets. Elle est formée et disponible pour vous écouter, en toute discrétion.

Contact : 06.68.83.26.28 / Numéro vert, Violences faites aux femmes : 3919

Site classé - quelques rappels

Mont-Dauphin (fortifications, fossés, bâtiments) est classé parmi les monuments historiques depuis 1966. Les abords de la place forte sont "site classé" depuis août 2015. A ce titre, certaines réglementations spécifiques s'appliquent :

- Travaux dans la place forte : Le site étant classé, et en l'absence de réglementation d'urbanisme, tous les travaux (hors petits travaux d'aménagement intérieur) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Merci de vous adresser en Mairie.
- Drones : Le survol de Mont-Dauphin est soumis à autorisation, de la part de la commune (domaine public), du ministère de la culture (CMN), du ministère des armées ou des propriétaires.
- Camping/caravaning : Le camping est interdit au sein ainsi qu'aux abords de la place forte, sauf éventuelle dérogation. (Art. R111-33 du code de l'urbanisme)

Liste électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales en prévision des élections régionales et départementales prévues les 13 et 20 juin.

DERNIÈREMENT DANS LA PLACE FORTE

Résidence Deraïdenz : La compagnie Avignonnaise de théâtre et marionnettes a bénéficié d'un mois de résidence à l'ancienne école, pour la création scénographique du spectacle INKARNE.

Ces travaux ont été menés avec la plasticienne Barbara Fougnon et le costumier Salvatore Pascapè. Une restitution est prévue dans l'été, date à déterminer en fonction des possibilités de la compagnie et des mesures sanitaires.



Festival du court métrage

Le comité des fêtes de Mont-Dauphin a fait salle comble le mercredi 24 mars, avec la programmation jeune public à l'occasion de la Fête du Court!

Un beau moment convivial et culturel, émotions et respect des règles sanitaires garantis. Le jeune public était ravi!

Visite de la Mme la Préfète du Centre des monuments nationaux

Mme Clavel, préfète des Hautes-Alpes était en visite à Mont-Dauphin le 26 mars. Après un tour d'horizon sur les remparts et rappel historique par Mme Fouilloy, la visite s'est poursuivie à l'Arsenal, et à Rochambeau pour évoquer plus en détails le développement économique local avec la cave d'affinage et les travaux de réfection de la toiture qui bénéficie d'un financement de 3,6 M€ dans le cadre du plan France Relance.



PROJETS - TRAVAUX

Projets citoyens

Le conseil municipal souhaite soutenir les projets citoyens et réserve une enveloppe budgétaire de 5000 € (budget fonctionnement/dépenses) pour leurs réalisations.

Vous avez des idées, vous avez des projets? Venez les présenter en mairie! Un formulaire est disponible en version papier dans le hall de mairie ou en version informatique sur le site internet communal. Remplissez la fiche de présentation, et déposez la en mairie. Vous serez ensuite invité à présenter votre projet en mairie.

Les projets doivent être inclusifs, citoyens et à but non lucratif. Les objectifs attendus sont de créer du lien, faire ensemble, dynamiser le village, favoriser le bien commun et l'intérêt villageois.



Adressage - plaques de rues



Vous avez été très nombreux à répondre à la consultation sur les visuels des plaques de rue, et nous vous en remercions. Le visuel D4 (voir ci contre) a obtenu la majorité des suffrages. Les plaques sont en cours de fabrication, et pourront être posées courant mai.

Financement du Département des Hautes-Alpes à hauteur de 27 %

Jeux d'enfants

Les jeux d'enfants sont arrivés! Trois types de jeux ont ainsi été installés, et la commune a profité de la mise en place de ces nouveaux équipements pour remettre en conformité et sécurité l'ensemble des jeux (délimitation des zones de chute et remise gravier).

Nous remercions les villageois qui ont prêté mains fortes à Emmanuel Borel et Marion Delacour, la commune d'Eyglisiers pour le service et prêt du tractopelle, et David Puy pour le suivi et son implication sur ce projet.

Financement de la région Provence Alpes Côte d'Azur - SUD à hauteur de 70 %



Activités de pleine-nature : escalade

De nouvelles voies d'escalade ont été installées sur le secteur Biotope, dont les travaux ont été achevés en février. La commune a fait installer des témoins pour suivre l'évolution et prévenir de l'éventuelle chute d'une écaille située le long du Guil (route EDF). Enfin, une note d'incidence et suivi Natura 2000 est en cours sur le secteur de la grotte et Biotope.

LE SAVEZ-VOUS ?

Des petites choses insolites se cachent dans la place forte ! Savez vous où se trouve la colombe de cette photographie ?



LE BUDGET COMMUNAL 2021

La commune est gérée financièrement selon un budget général, comprenant un sous budget pour le "projet culturel" et le budget "eau". Chaque budget comprend dépenses et recettes, à la fois en fonctionnement, et en investissement.

Le *fonctionnement* correspond à la vie quotidienne et la gestion de la municipalité : l'administration, le personnel, les dépenses générales, les animations...

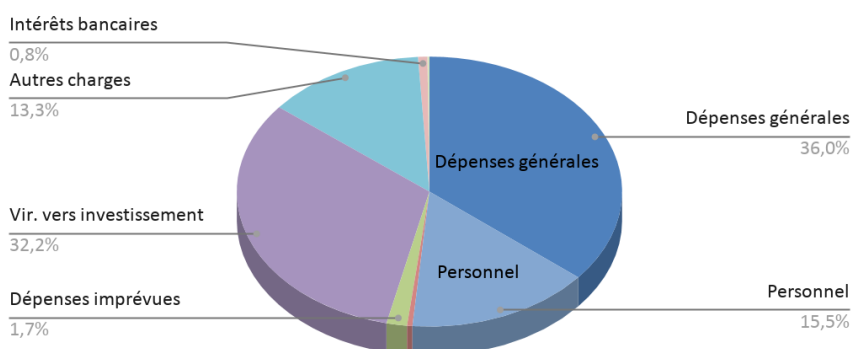
Les *investissements* concernent les projets de la commune à plus long terme, comme la rénovation des bâtiments, l'aménagement de l'espace public, les équipements, les projets d'amélioration des services ou infrastructures (pour l'eau par exemple...)

Le budget prévisionnel de la commune de l'année 2021 a été adopté lors du conseil municipal du 19 mars. La situation financière communale bénéficie des reports (dépenses décalées ou retardées) et d'un emprunt qui s'est terminé fin 2020, permettant d'envisager sereinement des projets pour la commune.

Le budget prévisionnel 2021 en quelques chiffres - budget général

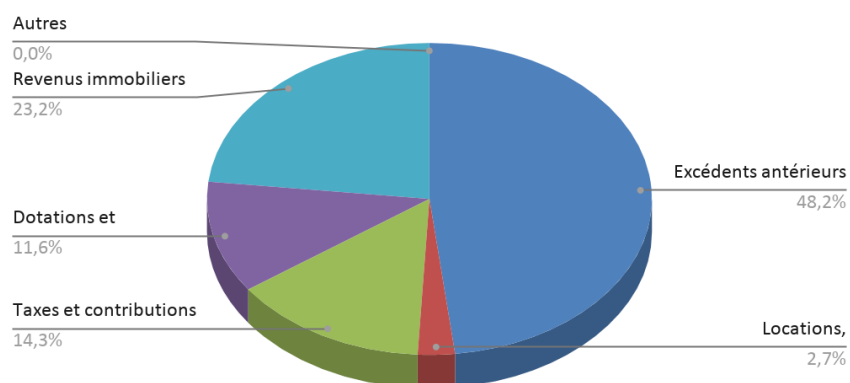
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 580 000 €, dont 185 000 € de reversement sur investissement.

Dépenses



Les recettes de fonctionnement comprennent les taxes communales (taxe foncière, taxe d'habitation...), les dotations et contributions de l'État, les subventions notamment pour les investissements, et les revenus immobiliers de la commune (logements, ateliers ...)

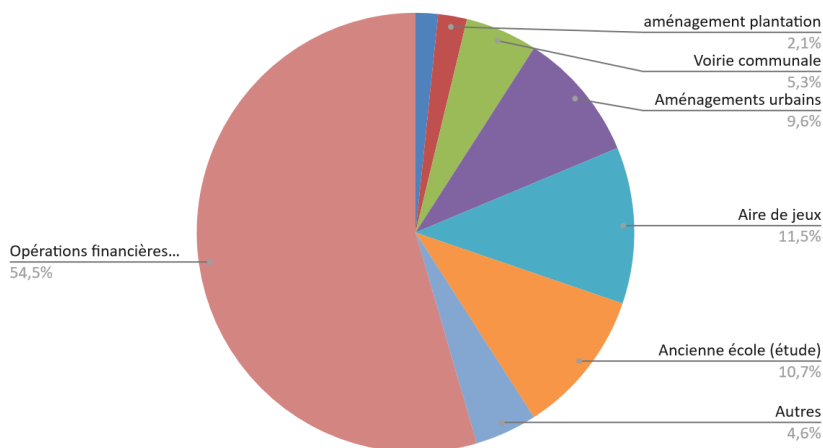
Recettes



Les dépenses d'investissement prévues en 2021 s'élèvent à environ 296 000 €, dont près de 194 000 € en travaux et aménagements.

Les recettes d'investissement comprennent les subventions d'investissement (Région, Département, Etat) et le financement propre de la commune.

Investissement - Dépenses prévisionnelles 2021



Le budget prévisionnel de fonctionnement Eau pour 2021 s'élève à environ 35000 €. Les investissements prévus s'élèvent à près de 120 000 € avec 2 opérations majeures : le schéma directeur eau potable/défense incendie et les travaux au captage de la Loubatière.

Les documents relatifs au budget sont consultables en Mairie, aux heures d'ouverture au public.

LES MOTS CROISÉS PRINTANIERES DE MICH'

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontal

- 1- Au fond de sa boîte se trouve l'espérance – Champion
- 2- Aimée par Zeus – Etoile
- 3- Prends – Caractère facile si elle est bonne
- 4- Son jour est férié – Allégresse
- 5- Celui du chèque se garde – Hilarité
- 6- Enthousiasme
- 7- Circonstance – Introduit l'année
- 8- Directions opposées – Récompenses
- 9- Plaisir intense – Sigle européen
- 10- Impulsion – Métal

Vertical

A- Associé à la frite ! Première dame
 B- Conservatoire visuel – Associé à Raoul !
 C- Réfute – Prénom féminin – Donne le ton
 D- Derniers retranchements – Article
 E- Etre conjugué – Numérote les partitions
 F- Dieu à tête de faucon – Demeure
 G- Sentiment de confiance
 H- Adjectif possessif – Deux romain
 I- Création suscitant un éveil – Sur carte routière – Voie
 J- A ouvert les lycées aux filles à Colmar – Y aller !

DU CÔTÉ DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le **"monument"** est fermé au public depuis le 30 octobre, jusqu'à nouvel ordre.

Retrouvez les informations sur le site internet du "Monument"
<http://www.place-forte-montdauphin.fr/>



C'est tombé à la lunette d'Anjou

Pour rappel, l'accès aux fossés est uniquement possible lors des visites guidées du CMN.

Travaux à la caserne Rochambeau

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, le Centre des monuments nationaux (CMN) bénéficie d'une dotation exceptionnelle de 40 millions d'euros pour soutenir le patrimoine et valoriser les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence. Pour le site de Mont-Dauphin, la dotation exceptionnelle issue du plan de relance contribuera notamment à l'achèvement de la restauration du comble et des couvertures de la caserne Rochambeau à hauteur de 3,6 M€.

HORS DES REMPARTS

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

La communauté de communes gère différentes compétences et services, en lien avec notre vie quotidienne comme la valorisation et gestion des déchets, les déchèteries, l'assainissement, l'école de musique, les services à la personne, le service jeunesse, mais aussi ce qui touche la vie économique, touristique et l'aménagement du territoire : les zones d'activités, les projets transfrontaliers, l'office du tourisme, ski de fond.

Informations : <http://www.comcomgq.com>

Référents : Cyr Piaton et Hélène Teyssède



Fermeture déchèterie

Des travaux de sécurisation dans les déchèteries sont prévus. La déchèterie de Guillestre sera fermée le mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 avril.

SMITOMGA - Réduction des déchets

Quinzaine du compostage

Jusqu'au 10 avril, le Smitomga participe à l'opération nationale "Tous au compost", avec des ateliers et conseils sur le compostage et le jardinage.

Informations : <https://www.smitomga.com> / Inscriptions: 04 92 45 59 91

Plateforme de réemploi des matériaux

Les différents matériaux disponibles à la Plateforme de réemploi des matériaux sont sur le site internet :

<http://lamiraille.org/products-category/materiaux/>

Coordonnées de la plateforme : materiaux@lamiraille.org / 07 62 65 83 01
 Référents : Cyr Piaton et Barbara Fougnon

France Services - Guillestrois

La Maison France Services vous accueille à Guillestre dans les locaux de la Communauté de communes, passage des écoles.

Contract : franceservices.guillestrois@comcomgq.com ou tél. 04 92 45 42 42

Horaires et permanences :

<http://www.comcomgq.com/fr/information/6892/france-services-guillestrois>

Parc Naturel Régional du Queyras

Le Président du Parc Naturel Régional du Queyras (M. Blanc) et la Directrice (Mme Rivat) sont venus à Mont-Dauphin présenter le parc et l'élaboration du renouvellement de la charte du parc pour la période 2024 à 2039. Cette réunion a permis de mieux connaître le Parc du Queyras, son fonctionnement et ses missions, et l'appui technique apporté aux collectivités membres.

www.pnr-queyras.fr

Référents : Cyr Piaton et Isabelle Bazin-Mazuel

Réseau des sites Majeurs Vauban

Le 18 mars, Mont-Dauphin a accueilli Mme Mottet, la directrice du réseau des sites majeurs Vauban. Une réunion avec la Communauté de communes et le Centre des monuments nationaux a permis d'échanger sur le rôle du réseau, son actualité, discuter du plan de gestion et du renouvellement de la zone tampon avec visualisation sur le terrain des points sensibles par exemple les zones d'activité environnantes.



L'après-midi était consacrée à une visite du village pour présenter les projets communaux ; cavalier 104 et ancienne école ; et du centre des monuments nationaux : champignonnière, fromagerie et travaux à Rochambeau.

Référents : Cyr Piaton et André Frezet

RÉPONSES

Mots croisés

R	E	F		E		N	A	L	E	10
E	U		E	T	P	U	L	O		9
S	A	R	S	C	A	O		O		8
O			E	N		S	A	C		7
	N	I	A	I	R	A	T	N	E	6
E	R	I	R		N	O	A	L	O	5
			E	I	O	J		A	N	4
E	A	T	P	S		S	E	I	N	3
E	T	R	A	S		A	O	I		2
S		A		R	O	D	A	N	P	1
J	I	H	G	F	D	C	B	A		

Le saviez-vous ?

La colombe insolite niche Place Vauban

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a pour objectif d'animer la vie de village avec l'organisation de fêtes et animations : vide grenier, feux de la St Jean, ...

Contact : Aude Mazuel - comitedesfetes.montdauphin@gmail.com

Comité de soutien UNESCO

Le comité de soutien UNESCO vise à promouvoir le patrimoine historique labellisé UNESCO de Mont-Dauphin avec des visites thématiques, conférences et animations estivales (fête Vauban, st Louis...)

Contact : André Frezet - asso.montdauphinunesco@orange.fr

A VENIR A MONT-DAUPHIN

5 avril - Chasse au trésor des oeufs de Pâques du comité des fêtes

14 et 15 avril - Journées broyage

Mai - Arrivée des oeuvres de l'exposition "Little Big Horn" d'Ousmane Sow

8 mai - Vide grenier (sous réserve)

5 et 6 juin - Rendez-vous au jardin (sous réserve)

13 juin - Raid Vauban

7 au 27 juin - Formation professionnelle de mise en scène théâtrale.

19 juin - Fête de la St Jean

20 au 25 juin - Trophée Sport Aventures 2021

BIENVENUE - CONTACTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Mont-Dauphinois et Mont-Dauphinoises!

Vous pouvez contacter la municipalité

par mail mairie.montdauphin@orange.fr ou téléphone : 04 92 45 18 34

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi et le jeudi de 14h à 18h, et le mardi de 8h à 12h, et sur rendez-vous. (Hors congés)

De nombreuses informations et documentations sont consultables dans le hall de la Mairie.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 9 avril à 17h,
salle Gil Fiorletta**
